

## Lausanne.

---

La capitale du pays de Vaud fut tour à tour à travers les âges. une ville romaine et une ville épiscopale, un centre de plaisir et un centre d'affaires, une cité autonome et une cité captive. Ainsi se formèrent son particularisme pittoresque et cette âme intense qui l'imprègne d'un charme encore si perceptible malgré le modernisme de ses plus récentes transformations.

L'antique Losonium s'était installée plus bas dans la plaine, à la bifurcation des routes conduisant de Vevey à Besançon et de Genève à Avenches. Elle occupait là une trentaine d'hectares entourés de villas. Et dans la Salle des Pas perdus de l'Hôtel de Ville se voit encore une inscription relatant que le «curateur» d'alors, un certain Publius Clodius Primus de la tribu Cornélia implora au nom de ses administrés le Soleil et la Lune pour la «bonne conservation» (comme diraient les Vaudois d'aujourd'hui) de l'empereur Marc Aurèle. A défaut de la santé, la renommée de cet auguste personnage s'est du moins fort bien conservée.

Probablement pillés et dispersés vers le V<sup>me</sup> siècle par les bandes barbares dont les passages répétés désolaient la contrée, les habitants de Losonium abandonnèrent un site trop exposé et ils allèrent se grouper sur les hauteurs voisines bizarrement escarpées et relativement faciles à défendre. Mais ce ne fut pas l'esprit guerrier qui les pénétra. Le christianisme progressait aux environs et bientôt se forma, autour de la première cathédrale et des monastères qui lui firent escorte une puissance ecclésiastique incontestée. A vrai dire il y eut là trois groupements d'abord distincts. De l'autre côté du ravin de gauche des Burgundes firent bloc; d'où, croit-on, le nom de Bourg que perpétue une des principales rues du Lausanne actuel. Et au delà du ravin de droite il y eut un autre bloc sous l'invocation de St-Laurent. Entre ces sommets coulaient, au fond des ravins, deux ruisseaux vers lesquels tendirent les modestes industries naissantes. Le confluent marécageux de ces ruisseaux devait peu à peu être assaini et devenir ce quartier de la Palud ou s'éleva plus tard l'Hôtel de Ville.

Le Lausanne épiscopal ne fut jamais très peuplé : sept mille

habitants à peu près — ni très riche car longtemps après, en 1582 les revenus de la ville ne s'élevaient encore qu'à 47877 francs. Mais les évêques, eux, possédaient des biens nombreux et considérables et la cathédrale, de plus en plus somptueuse, dominait le réseau des petites rues étroites et mal pavées et la cohue pressée des petites maisons à un étage dont le seul luxe était le bout de jardin qui les agrémentait.

Vers l'an mil, Rodolphe III, dernier roi de la Bourgogne transjurane avait fait don du Comté de Vaud à l'évêque de Lausanne, Henri de Lenzburg. On constate que dès 1125 les évêques étaient qualifiés Princes de l'Empire et gouvernaient, en fait, de façon souveraine, bien qu'« au nom de la Bienheureuse Vierge Marie » considérée comme propriétaire et dont ils affectaient de n'être que les administrateurs-délégués.

Dès cette époque aussi, les sujets commentaient bon gré mal gré d'obtenir des franchises. En 1144 il y avait déjà un « Plaît général », sorte d'assemblée des Etats formée de députés de la noblesse, du clergé et des bourgeois. Ces mandataires se réunissaient chaque an, les trois premiers jours du mois de mai, dans une auberge de la rue de Bourg et, si peu prestigieux que fut le cadre, le concours de ce pouvoir naissant était nécessaire à l'Evêque pour édicter des lois ou battre monnaie.

L'Evêque avait bien une petite armée mais plutôt prête à la parade qu'à l'action. Cela l'incitait au dangereux expédient d'une entente conclue avec quelqu'un des seigneurs féodaux du voisinage dont il achetait la protection. Les comtes de Genève, les ducs de Zaehringen, les sires de Faucigny et enfin les comtes de Savoie furent les protecteurs successifs et intéressés de Lausanne. Ces derniers plus solides ou plus obstinés établirent leur influence à demeure et surent provoquer et appuyer en 1282 une insurrection du peuple Lausannais contre le pouvoir épiscopal. C'étaient peut être, les « anti-cléricaux » de l'époque que ce joug humiliait. Pourtant, pour l'époque, on doit reconnaître que les Lausannais vivaient relativement heureux et libres. Leur ville était d'ailleurs souvent visitée par de grands personnages qui y semaient de beaux deniers. C'est ainsi que le 20 octobre 1275 le pape Grégoire X dédia la cathédrale reconstruite en présence de Rodolphe de Habsbourg qui y fut consacré empereur et de trente sept archevêques et évêques qu'accompagnait un beau cortège de nobles et d'abbés. Autre période joyeuse deux siècles plus tard lorsqu'après la bataille de Grandson, le duc de Bourgogne vint établir son camp près de la ville où séjournait la duchesse Yolande de Savoie. Deux

mois durant diplomates et princes affluèrent. L'évêque alors n'était autre que le futur Jules II.

« Cité » et « ville » étaient toujours séparées malgré l'enceinte commune. Un petit coup d'Etat municipal les souda l'une à l'autre (1481) et tout aussitôt, s'autorisant de diverses faveurs obtenues des empereurs, les bourgeois réclamèrent le titre et les privilèges de ville impériale et arborèrent l'aigle à deux têtes. C'était le crépuscule du pouvoir ecclésiastique qui commençait. Du reste pour être restés si longtemps sous la juridiction de la mitre et de la crosse, les Lausannais n'en étaient point devenus sages. On les représente comme très fétards et de mœurs relâchées. Ils aimaient les nopces et festins. Recrutés parmi la jeunesse riche du pays, les chanoines eux-mêmes se montraient volontiers festoyeurs et batailleurs et l'on comprend le désespoir du pauvre Saint Boniface qui, neuf ans évêque de Lausanne, s'en éloigna désespéré en la comparant à Babylone !

Une diplomatie avisée aurait pu tirer grand profit du voisinage de la Savoie et de Berne avec, entre eux, cette poire de dispute qui s'appelait Genève. Lausanne en opposant les unes aux autres des ambitions jalouses se fut grandie à leur détriment. Mais elle ne sut que se jeter dans la gueule du loup en signant (1525) une déplorable alliance avec Berne et Fribourg. C'était le temps où les gentilhommes vaudois, de tendances savoyardes s'unissaient en « chevaliers de la cuiller » ainsi nommés parce que, levant leurs cuillers, ils se juraient d' « avaler » Genève. Ce fut Lausanne qu'on avala. Cinq ans plus tard, sous prétexte de secourir Genève, les Bernois s'emparèrent de Lausanne et s'y établirent en despotes en lui imposant la Réforme.

La résignation avec laquelle les habitants se plièrent au double joug qui pesait sur eux montre qu'ils étaient peu endurcis et peu ardents. Il leur manquait le *Mens fervida in corpore lacertoso*. . . . Ils n'avaient point fait assez de sport ! Est-il permis de dire en passant à leurs héritiers qu'aujourd'hui encore ils gagneraient à en faire davantage car leurs belles qualités s'en trouveraient utilement fécondées. Il y avait pourtant en ce temps une « Abbaye » ou réunion de jeunes gens qui se livraient deux fois la semaine à des exercices guerriers. Par malheur cela finissait souvent en saturnales et ces garçons couraient la ville tout nus en chantant des chansons impudiques jusque vers certain quartier où les hetâires, reconnaissables à des galons cousus sur la manche, vivaient parquées. La rigidité bernoise eut finalement raison de ces païennes effervescences. Une ère terne et

grise commença. Les « messieurs de Berne » se réservèrent toutes les fonctions rémunératrices. Il ne resta aux Lausannais que l'enseignement ou le pastorat. Ceux qui avaient « de la sortie » s'en allèrent au loin faire des affaires ou conduire des batailles. Et plus d'un y gagna fortune ou gloire — et parfois les deux.

On peut considérer l'arrivée des réfugiés français chassés de leur pays par la révocation de l'Edit de Nantes comme le signal d'un réveil général. Le commerce, l'agriculture s'en trouvèrent grandement améliorés. Des industries naquirent. Partout l'esprit d'initiative se manifesta. Mais le patriotisme local continua de sommeiller; la généreuse tentative du Major Davel (1723) pour émanciper ses concitoyens et qu'il paya de sa vie n'eut point de lendemain. La chose est d'autant plus surprenante que le souvenir était encore prochain des fallacieuses promesses faites par le gouvernement bernois lors de la « guerre des Paysans ». Cinq mille Vaudois avaient naïvement prêté main forte à leurs maîtres et Lausanne n'en avait retiré aucun des avantages convenus. Cependant le peuple ne suivit pas Davel dont aujourd'hui la mémoire est justement honorée comme celle du précurseur de la Liberté. Il fallait pour cela l'élan donné par les voisins de France. Ce fut seulement le 24 janvier 1798 que le drapeau vert et blanc de la République Lémanique flotta sur Lausanne. Le pays de Vaud était libre.

Les caractéristiques de la Lausanne moderne étaient déjà visibles au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les chemins de fer n'existaient point — même en espérance — et pourtant cette « plaque tournante de l'Europe » qu'est devenue la métropole vaudoise se dessinait sur le sol. De tous les coins du monde on y venait passer ou brièvement séjourner. Des jeunes anglais, des jeunes allemands y parachevaient leur éducation. Le célèbre Docteur Tissot dont le roi de Pologne, l'électeur de Hanovre, le duc de Choiseul, le sénat de Venise et l'empereur Joseph II se disputaient les services était débordé de consultations à donner. La société était devenue savante et policée; à Mon Repos, Voltaire avait fait jouer Zaïre. Haller et Gibbon contribuaient avec lui au prestige de la ville. Peu d'hôtels en dehors du fameux Lion d'or. Mais il était de mode de loger chez l'habitant. Une liste des étrangers présents à Lausanne en juillet 1773 nous signale la présence chez M. de Chandieu de la Duchesse régnante de Wurtemberg, tandis que M. de Mezery héberge le prince d'Elbeuf, madame de Brionne et plusieurs « milords ». Le baron de Manteuffell et le comte de Wedel « avec leur gouverneurs » sont chez M. d'Ar-

nay et chez M. le conseiller Polier on attend le prince de Carignan et sa fille. Il y a encore le duc de La Rochefoucauld, le chevalier Brugton, « avec Milady son épouse » la comtesse de Clermont Tonnerre, l'évêque de Castres, le comte Razomovsky, une « chanoinesse de Remiremont avec plusieurs gentilshommes » etc. etc. Quelques années plus tard vont venir Joseph II lui-même et le chevalier de Boufflers et madame de Stael et Benjamin Constant et La Harpe et Joseph de Maistre.

Puis ce sera le flot des émigrés. Au plus fort de la Terreur on compta, parmi les réfugiés, un archevêque, deux évêques, cent soixante prêtres, deux cents nobles et autant de négociants et d'artisans. On vit un jour, à l'Hôtel de ville. dit la chronique « trois duchesses mangeant à la gamelle ». Le séjour de ces ruinés fut une source de prospérité. « Lausanne est devenue une ville de commerce, écrit en 1797 le pasteur Bugnion de Saussure à son neveu, étudiant à Leipzig. Tous les jours s'élèvent de nouvelles maisons. Ce n'est plus qu'agent de change, papier sur la place, argent au 8 %, transit de marchandises, comptoirs, bureaux, magasins, mouvement de gens qui rêvent en marchant, tenant en main un billet au porteur ou quelque lettre de change. Pour peu que cela continue, on pourra dire de nous comme de l'ancienne Genève : on y calcule et jamais only rit. »

Non ! on ne dira par cela. Le calcul règne à Lausanne, mais il n'en a pas banni le rire. Et c'est chose merveilleuse — et dont peut être les Lausannais ne se rendent pas assez compte eux-mêmes — combien la silhouette primitive de la cité perce obstinément à travers les mille modifications qu'elle a subies et combien le caractère vaudois résiste à l'envahissement du dehors sous lequel on a pu parfois le croire submergé. La ville évolue et de son côté le peuple évolue. Ainsi le veut la loi fondamentale du monde, mais cette évolution n'altère pas la vieille base édifiée par les siècles. Lausanne demeure la métropole incontestable de cette race Bourguignonne avisée, réfléchie, malicieuse, un peu lente en ses mouvements, un peu trop limitée dans son idéal mais dont la robustesse et la saine gaité rendent le commerce utile et agréable. Parmi les 800 étudiants étrangers fréquentant l'université de Lausanne et qui viennent de tous les pays d'Europe, notamment d'Orient, il doit y en avoir bien peu qui ne gardent de leur séjour sur les rives du lac Léman un souvenir durable et reconnaissant. Aux connaissances qu'ils ont acquises de maîtres excellents s'ajoute le bienfait d'un contact efficace avec un peuple ami de l'équilibre.

Le palais universitaire — assez bizarrement situé — est

beau. Construit dans un style florentin, il a été achevé en 1905. C'est là que le Congrès prochain va tenir ses séances. Puisse-t-il en rayonner sur la ville hospitalière un appel chaleureux à ces instincts sportifs dont la jeunesse moderne a si besoin et qui sont aujourd'hui les plus certains pourvoyeurs du progrès social par l'appoint qu'ils apportent à la santé publique, à l'énergie individuelle et à la solidité nationale.



## Autour du Congrès.

Le Comité International Olympique tiendra sa session annuelle au palais de l'Université les mardi 6 et mercredi 7 Mai 1913.

Le soir de ce même jour aura lieu la Réception donnée par la Municipalité de Lausanne en l'honneur des congressistes.



Ceux-ci sont invités à retirer leur carte de membre du Congrès *dès leur arrivée*, s'ils ne l'ont pas fait précédemment. Ils sont priés également de donner leur adresse à Lausanne.

Les cartes seront délivrées à partir du jeudi 3 Avril au Secrétariat du Congrès, *Département de l'Instruction Publique, Service de l'Université, Lausanne*. Elles seront remises contre paiement de la cotisation en même temps que l'insigne offert par la maison Huguenin frères, du Locle.

La cotisation individuelle est de *cinq* francs; elle est réduite à *deux* francs pour les étudiants.



Aucun sujet autre que ceux inscrits au programme ne pourra être traité en séance. Nous rappelons que les membres du Congrès sont priés dans leurs communications d'éviter les aperçus d'ensemble vagues et théoriques et de se renfermer le plus possible dans l'étude des faits et l'exposé d'observations précises.

Toute communication écrite ou parlée devra être faite en français, allemand, anglais ou italien. Elle ne devra pas excéder 3000 mots ou dix minutes. Les travaux écrits devront autant que